

ARRONDISSEMENT
DE GRASSE.

Extrait des Registres des Délibérations du Conseil
Municipal de la ville de Cannes.

NOMBRE DE MEMBRES		
Adhérents au Conseil municipal.	En exercice.	Qui ont pris part à la délibération.
23	23	19

Séance du 13 Octobre

1861

Objet

De la Délibération.

Séance relative au projet du
Canal de la Siagne présentée
par Son Excellence M. le
Ministre des travaux publics.

Le Conseil Municipal de la ville de Cannes, s'est réuni en
assemblée extraordinaire sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Ministre de
l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

A cette séance assistaient M. M. de Trunquerille, conseiller d'Etat, Directeur
général des ponts et chaussées et des chemins de fer, le Préfet des Alpes-Maritimes, le
Sous-Préfet de Grasse, les Ingénieurs en chef Guillaumé et Longeon, Lacroix, ingénieur
d'arrondissement et M. M. Lehoff, maire, Rigal et Saissac, adjoints, Miller,
Alacé, Conet, Garduel, Escarraz, Einesy, Caillic, Monier, Courte, Barbe, Sere,
Perrusson, Languier, Jeancard, Audirac et Autran, membres du Conseil Mat.
La séance ouverte.

M. le Ministre a donné la parole à M. le Maire qui a prononcé le discours
suivant :

Monsieur le Ministre,

J'exprime votre Excellence de la grande sollicitude qu'elle nous donne, en venant
s'entretenir au sein du Conseil Municipal des besoins de la ville de Cannes. Ces besoins
sont très nombreux, comme dans tout pays qui se trouve rapidement entraîné vers le
progrès. Pour le moment notre légitime ambition est de satisfaire aux plus urgents.
Votre Excellence les connaît déjà, par le rapport que j'ai eu l'honneur de lui remettre.
L'exécution de ces projets ne pourra avoir lieu sans de grands sacrifices de la part de
la Commune, ni sans des subventions que le Gouvernement ne nous refuse pas, nous
en avons l'espérance. Si Votre Excellence daigne consentir à appuyer nos demandes
de sa haute influence.

Mais parmi ces projets, il en est un qui les domine tous par son importance,
et comme il rentre dans les attributions de votre ministère, je me permets d'appeler
sur lui votre attention spéciale. Ce projet consiste à canaliser la Siagne, à utiliser
les eaux de cette rivière, à les changer, en un mot, en une source de richesses inépuisables
pour ces contrées, au lieu de laisser se perdre inutilement dans la mer.

Grâce à l'établissement financier, dont la France doit la création à la bienfaisante